

# Centre de Loisirs

## Été 2020

du lundi 6 juillet au vendredi 28 août  
Salle G.DUTERTRE,  
avenue du G. de Gaulle

4/6 ans

6/10 ans

11/13 ans



### Inscriptions :

pour les Fertois exclusivement à partir du lundi 15 juin,

pour tous à compter du 22 juin.

au secrétariat ENFANCE, JEUNESSE et SPORTS,  
Place du G. de Gaulle. Renseignements au 02.43.93.29.53

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, les mardis et jeudis de 15 h à 19 h  
à partir du 3 juillet : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

[www.la-ferte-bernard.fr](http://www.la-ferte-bernard.fr)

# Conditions générales

## FONCTIONNEMENT

**Inscriptions** : engagement à la semaine, en journée complète.

**Accueil** : accueil du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Possibilité d'accueil et départ échelonné entre 7 h 30 et 9 h et entre 17 h et 18 h 30.

**Nombre de places limité.**

**L'ACCUEIL** et le départ à la salle **G.DUTERTRE**.

**LES REPAS** au restaurant d'enfants.

**LES GOUTERS** sont fournis.

**LES ACTIVITES** à la salle **G.DUTERTRE** et dans les structures adaptées en fonction des tranches d'âges.

**LES DEPLACEMENTS** à pied d'un lieu à l'autre.

Tout l'été, l'équipe d'animation accueillera vos enfants avec un programme varié d'**activités manuelles, sportives et artistiques** adapté à chaque tranche d'âge.

Le programme d'activités suivra les consignes liées au protocole sanitaire afin d'appliquer les gestes barrières et d'assurer les mesures d'hygiène obligatoires dans les Accueils Collectifs de Mineurs.

Le programme sera affiché chaque début de semaine à l'accueil.

## Tarifs 2020 à la semaine

	Tarifs FERTOIS					Tarifs NON FERTOIS				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
<b>Semaine de 5 jours</b>	55 €	60 €	65 €	70 €	75 €	85 €	90 €	95 €	100 €	105 €
<b>Semaine de 4 jours</b> <small>(lundi, mardi, jeudi, vendredi)*semaine 29 (Lundi, mercredi, jeudi et vendredi)</small>	44 €	48 €	52 €	56 €	60 €	68 €	72 €	76 €	80 €	84 €

**Tranches QF** : 0€<QF1<500€ / 501€<QF2<800€ / 801€<QF3<1100€ / 1101€<QF4<1400€ / QF5>1400€

La Caisse d'Allocations Familiales apporte son soutien financier au fonctionnement du service.

Le calcul du quotient pour les familles ferttoises est basé sur le quotient familial CAF ou MSA. Les bons « Temps Libres » CAF sont un moyen de paiement pour ces activités (activités hors repas).

Lors de l'inscription, le montant total sera demandé. Tarifs comprenant activités, déplacements, repas et goûters.

En cas d'absence pour maladie fournir un certificat médical à la directrice ou au secrétariat « Enfance, Jeunesse et Sports ».

Le Centre de Loisirs peut être considéré comme un moyen de garde déductible des impôts pour les – 6 ans.



Signataire de la Charte Sarthe Educ Environnement.